

// COMMUNIQUÉ DE PRESSE //

12 avril 2023

Les coopératives au service du développement durable : annonce de la Journée internationale des coopératives 2023

Les coopératives contribuent à faire avancer l'Agenda 2030 de l'ONU et à faire des ODD une réalité.

Le 1er juillet, le mouvement coopératif célébrera la Journée internationale des coopératives 2023. Unis par le slogan **Les coopératives pour le développement durable**, nous montrerons comment le mode de travail coopératif, inspiré par les valeurs et les principes coopératifs, a la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) dans le cadre de son ADN.

En septembre 2023, la communauté internationale marquera la **mi-parcours de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable**. Il s'agit donc d'un véritable moment clé pour démontrer la contribution des coopératives à l'avancement de la réalisation des ODD.

Étant l'un des plus anciens et des plus grands réseaux d'entreprises au monde, le mouvement coopératif a été le premier groupe d'entreprises au monde à approuver et à être reconnu dans les ODD.

En tant que véhicules naturels de partenariat collaboratif et de prospérité pour tous, les coopératives favorisent la durabilité économique, sociale et environnementale dans toutes les régions et dans tous les secteurs économiques. Il leur est inhérent de préserver les relations avec les communautés, de valoriser les ressources locales, de prôner la responsabilité sociale et d'adopter des pratiques commerciales durables et à long terme.

«À mi-parcours de l'Agenda 2030, des efforts restent nécessaires et requièrent davantage de coopération. Les entreprises chargées d'organiser la production et la distribution de biens et de services doivent se concentrer davantage sur les personnes et l'environnement. Or, le modèle coopératif – qui concilie les enjeux économiques, sociaux et environnementaux - démontre toute sa pertinence, et ce, depuis bientôt 200 ans» déclare le président de l'Alliance coopérative internationale, Ariel Guarco.

L'ACI invite les coopérateurs du monde entier à célébrer la Journée internationale des coopératives et à montrer au monde ce qui peut être réalisé grâce au pouvoir de la coopération.

Le **pack d'action 2023 #CoopsDay** comprenant le logo, les messages clés et d'autres ressources numériques sera bientôt disponible sur le [site web](#).

À propos de la Journée internationale des coopératives

Célébrée dans le monde entier depuis plus d'un siècle et officiellement proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies à l'occasion du centenaire de l'ACI en 1995, la Journée internationale des coopératives est célébrée chaque année le premier samedi du mois de juillet.

L'objectif du #CoopsDay est de mieux faire connaître les coopératives. L'événement souligne les contributions du mouvement coopératif à la résolution des problèmes majeurs traités par les Nations Unies et au renforcement et à l'extension des partenariats entre le mouvement coopératif international et d'autres acteurs. Depuis 1995, l'ACI et les Nations Unies, par le biais du Comité pour la promotion et le progrès des coopératives (COPAC), définissent conjointement le thème de la célébration de la #CoopsDay.

Le thème de cette année est « Les coopératives : partenaires pour un développement durable accéléré » et la célébration marquera la 29e Journée internationale des coopératives reconnue par les Nations Unies et la 101e Journée internationale des coopératives.

Grâce à #CoopsDay, les décideurs politiques locaux, nationaux et internationaux, les organisations de la société civile et le public en général peuvent s'informer sur la contribution des coopératives à un avenir juste et durable pour tous.

À propos du COPAC

Le Comité pour la promotion et le progrès des coopératives (COPAC) est un partenariat multipartite d'institutions publiques et privées mondiales qui défendent et soutiennent les entreprises coopératives axées sur les personnes et autonomes en tant que chefs de file du développement durable. Il regroupe l'Alliance coopérative internationale (ACI), le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (UNDESA), l'Organisation internationale du travail (OIT), le Centre du commerce international (CCI), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Institut de recherche des Nations unies pour le développement social (UNRISD). Pour en savoir plus sur le COPAC, consultez son site web.

Agenda 2030 pour le développement durable

[L'Agenda 2030 pour le développement durable](#), adopté par tous les États membres de l'ONU en 2015, fournit un schéma directeur commun pour la paix et la prospérité des populations et de la planète, aujourd'hui et à l'avenir. En son cœur se trouvent les 17 Objectifs de développement durable (ODD), qui constituent un appel urgent à l'action de tous les pays – développés et en développement – dans le cadre d'un partenariat mondial. Ils reconnaissent que l'élimination de la pauvreté et des autres privations doit aller de pair avec des stratégies visant à améliorer la santé et l'éducation, à réduire les inégalités et à stimuler la croissance économique, tout en s'attaquant au changement climatique et en œuvrant à la préservation de nos océans et de nos forêts.